

Assemblée Générale des Trésoriers

Congrès National d'Hiver 2021

#JEpasseLeMeilleurMomentDuCNH #AGTCNH21





Ordre du jour

La CNJE : vos ressources et interlocuteurs

Budget du CNH

Liasses fiscales

Prélèvement à la source et DSN

Déclaratifs annuels

Changements de taux 2022

Derniers changements légaux en trésorerie

Quelques rappels et tips

Atelier

La CNJE : vos ressources et interlocuteurs



Vos interlocuteurs privilégiés

Trésorier de la CNJE

tresorier@cnje.org

Liasses fiscales

Factures CNJE

Mandat de prélèvement

Pôle Conseil de la CNJE

"Contacter la CNJE" via Kiwi

Contrôles URSSAF

Déclaratifs, BV, factures...

Gestion de la trésorerie

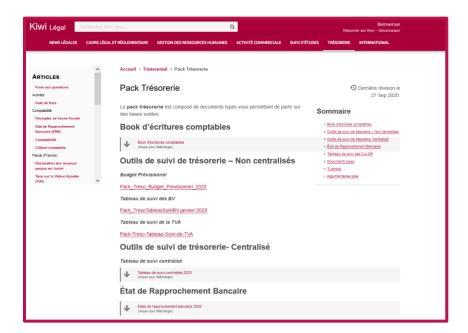


Les ressources à votre disposition



Kiwi: espace trésorerie



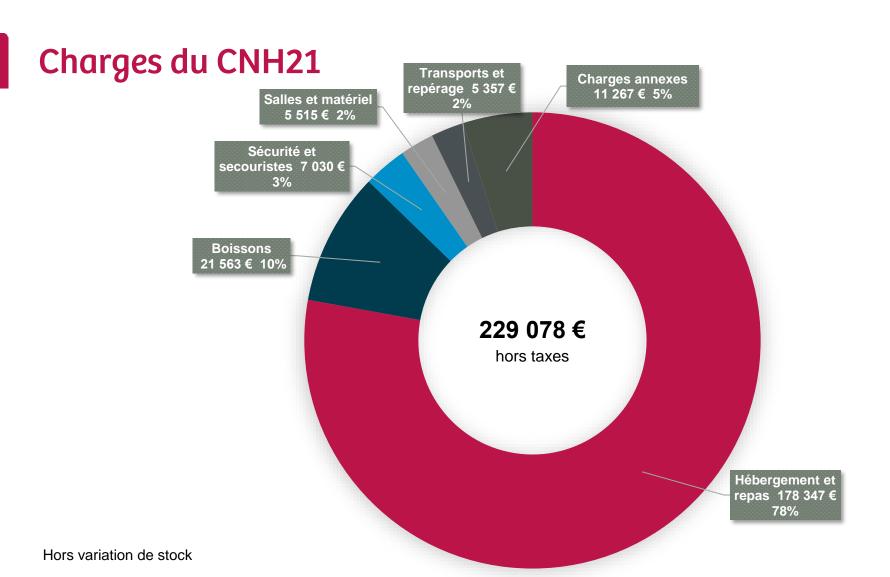


Kiwi légal



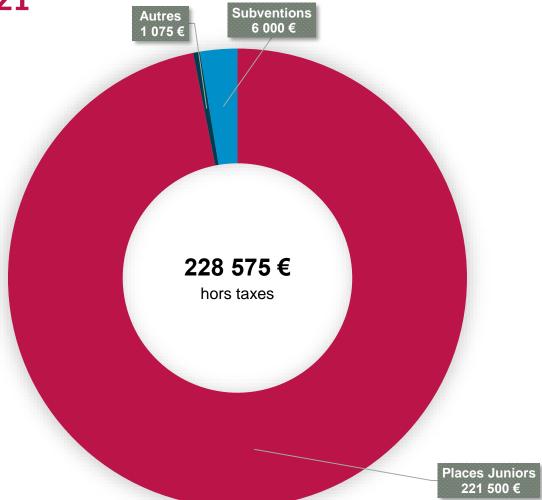
Budget du CNH







Produits du CNH21





Bilan du CNH21

- 503 €

déficit prévisionnel exceptionnel pour le retour en présentiel **#BackTogether**

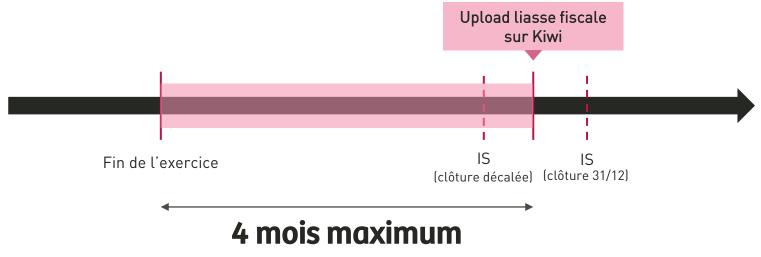
L'intégralité de la casse sera refacturée aux Juniors.



Liasses fiscales



Rappels sur les liasses fiscales



d'après le Règlement Intérieur de la CNJE

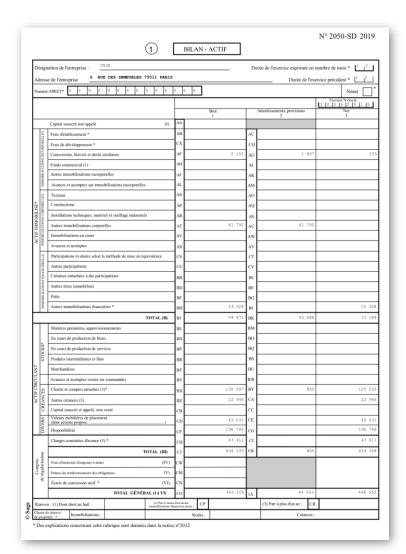
Pourquoi?

- Calcul des cotisations CNJE
- Conserver une trace en cas de mauvaise passation
- Facilite le suivi par la CNJE de l'état de la Junior



Rappels sur les liasses fiscales

Merci d'uploader votre liasse fiscale dans les temps!





Prélèvement à la source (PAS) et DSN



Prélèvement à la source



Les juniors sont-elles concernées ?

Non les juniors ne sont pas soumis au prélèvement à le source

Objet : Prélèvement à la source

Madame, Monsieur,

À ce jour, vous n'avez pas rempli vos obligations déclaratives en matière de prélèvement à la source prévues à l'article 87-0 A du Code général des impôts, au titre de la période de mai 2021.

Les tableaux ci-dessous recensent les établissements pour lesquels le dépôt d'une déclaration était attendu en juin 2021.

Je vous invite donc à régulariser la situation dans les meilleurs délais, et rappelle que ces déclarations doivent obligatoirement être télétransmises par le biais des portails "net-entreprises.fr" si vous relevez du régime social général ou "msa.fr" si vous relevez du régime agricole.

Je vous rappelle que, même si l'établissement relancé n'employait pas de salarié au titre de cette période, il doit toutefois télétransmettre une déclaration de type "normale néant".

Si cet établissement n'emploie plus de salarié de manière durable, il doit signaler cette situation sans délai à la caisse locale des Urssaf ou de la MSA dont il relève, afin que cette dernière procède à la suspension ou à la radiation de son compte cotisant de manière à éviter toute relance ultérieure.

Enfin, si vous êtes un employeur du secteur privé ou associatif employant des salariés de manière ponctuelle ou discontinue, les Urssaf et la MSA proposent des offres simplifiées qui permettent d'alléger vos obligations déclaratives en matière de cotisations sociales et de prélèvement à la source.

Les informations sur ces offres simplifiées sont disponibles à partir des liens suivants :

TESE: https://www.letese.urssaf.fr/

CEA: https://www.cea.urssaf.fr/ TESA/TESA+: https://tesa.msa.fr/

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Exemple de relance générique

Le comptable des finances publiques



Que faire en cas de relance ?

- Si la relance est générique : non personnalisée (pas adressée par un conseiller) et peu fréquente alors vous pouvez l'ignorer
- Sinon utilisez l'argumentaire sur kiwi légal (pack trésorerie) à envoyer au SIE ainsi qu'à l'Urssaf (le SIE ne peut pas agir seul)

DSN: Déclaration Sociale Nominative



UNE OBLIGATION LEGALE MAIS...

Aucune solution adaptée aux Junior-Entreprises et viable pour passer à la DSN en 2022

QUEL REGIME EN 2022 ?

Après discussion avec les organismes collecteurs, nous restons sous le régime des DUCS (TR, DADS et BRC) en 2022



Les déclaratifs annuels



La CFE : Cotisation Foncière des Entreprises



TIPS

Pensez à demander une exoneration via le tutorial sur kiwi légal

Les juniors non exonérées. Vérifiez sur impôts.gouv si vous l'êtes

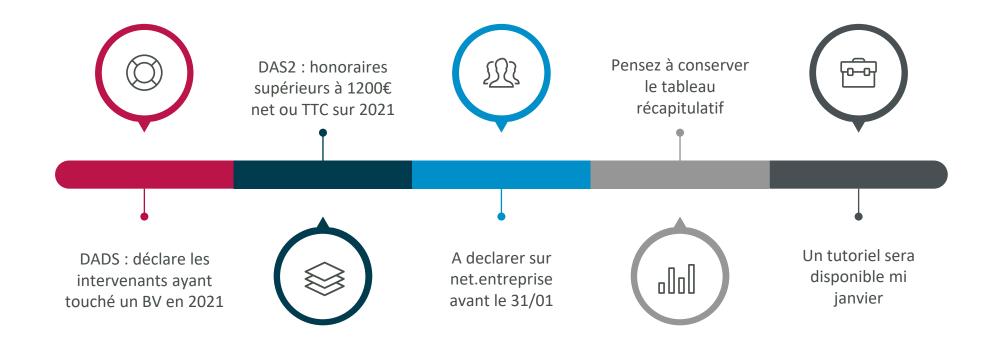


Avant le 15 décembre





DADS et DAS2





Le TR: Tableau Récapitulatif



FONCTION

Récapitule les cotisations de l'année civile et régulariser les erreurs

OÙ?

Sur votre espace Urssaf

QUAND?

Avant le 31 Janvier 2022

Quelques tips



- > Remplissage : comme un BRC
- > Aide : Un tutoriel sera disponible mi janvier
- > Effectif moyen : 0
- > Effectif global : nombre de RM en cours au 31/12



Changements de taux 2022



Changements de taux

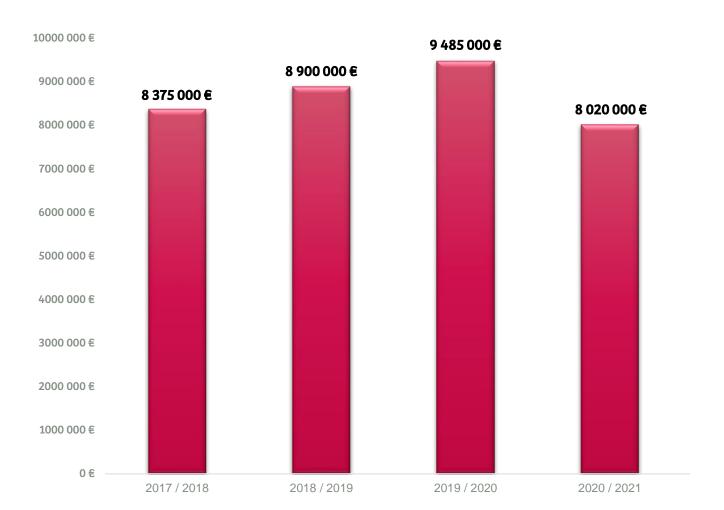




Les chiffres du Mouvement

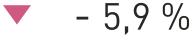


Produits d'exploitation 2020 - 2021





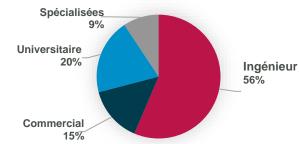
en comparaison avec l'année précédente



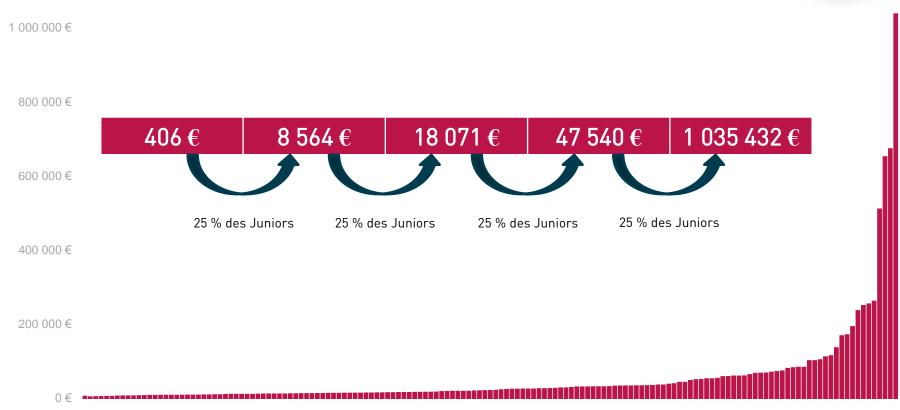
en comparaison avec l'année précédente



Produits d'exploitation 2020 - 2021

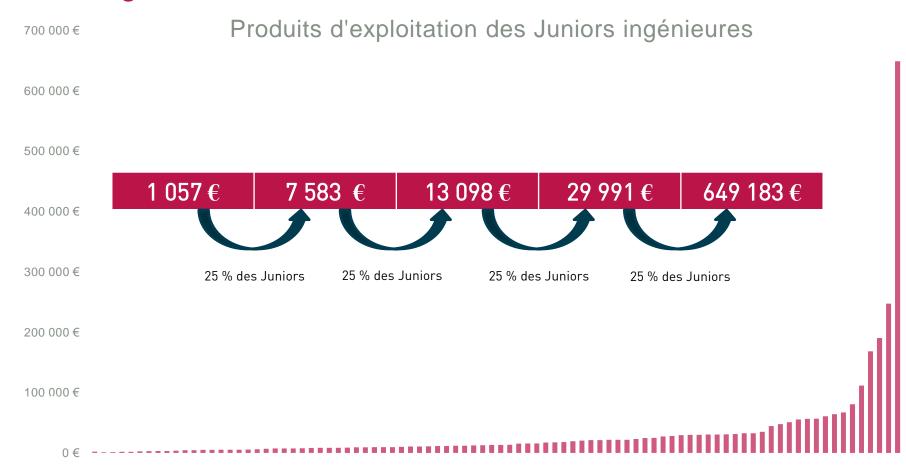


Produits d'exploitation du Mouvement





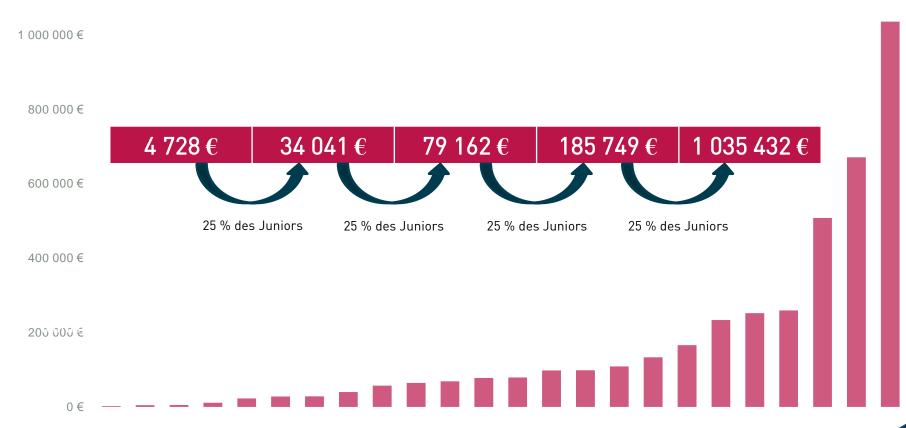
Juniors ingénieures





Juniors commerciales

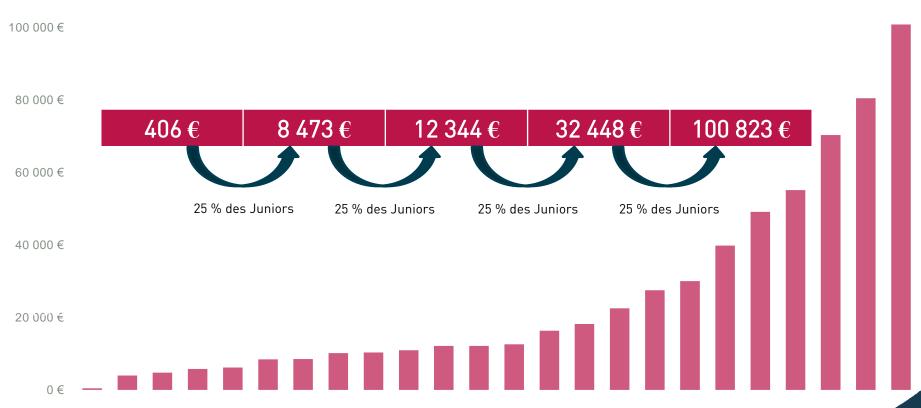
Produits d'exploitation des Juniors commerciales





Juniors universitaires

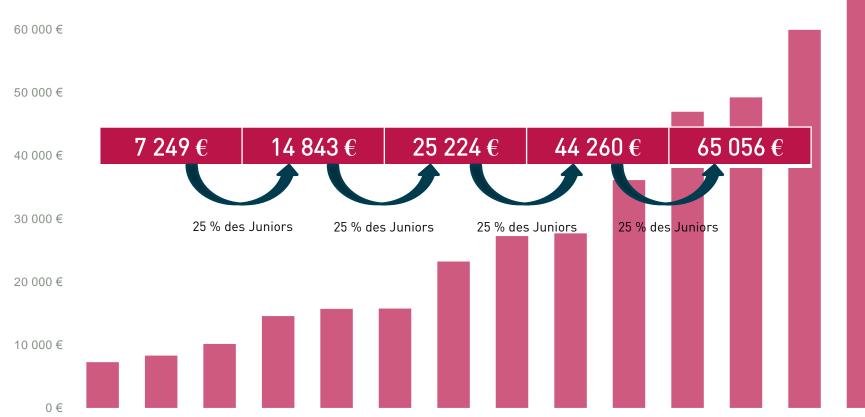
Produits d'exploitation des Juniors universitaires





Juniors spécialisées







Rappel des derniers changements légaux



Rappel sur les derniers changements légaux



NOUVEAU WORDING

Pensez à mettre à jour vos process, BV types, vos tableaux de suivi...



PLACEMENTS RSE

Des règles ont été définies pour cadrer les investissements et placements RSE



RETRIBUTION MAXIMALE

Fixé par l'urssaf, il n'est pas possible de rétribuer un intervenant plus de 280€ par JEH



FOURCHETTE DU JEH

Le JEH facture doit être compris entre 80€ - 450€



Quelques tips et rappels



Rappel sur les AO



Une fois remportés, tous vos AO Kiwi doivent être obligatoirement déclarés sur Kiwi AO.



La récolte des dons pour TLMC



LES VENTES

Lorsque vous faites de la vente (nourriture, tickets), la TVA s'applique au taux de 20% ! Si le paiement se fait en liquide, tenir un tableau indiquant le nom du donateur et le montant versé signé par le Président et le Trésorier et une attestation sur l'honneur

01



LES TOMBOLAS

Un certains nombre de règles contraignantes sont à respecter pour organiser une tombola : demander autorisation à la mairie, établir un règlement si la mairie le demande, l'imprimerie des billets...

02



EMETTRE LE DON

- Si le don est sur fond propre alors le montant doit être vote en CA
- Une pièce comptable vous sera fournie ainsi qu'un rescrit de défiscalisation

03



La TVA déductible



Timbres



Certaines assurances



Alcool



Hébergements : nuitées



Billets de train



Billets d'avion



TVA NON-DEDUCTIBLE

La TVA n'est pas déductible sur les produits ci-contre et dans le cas où la pièce comptable n'est pas bonne



JUSTIFICATIF D'ACHAT

Un ticket de caisse n'est pas une facture puisque les informations de la junior n'apparaissent pas

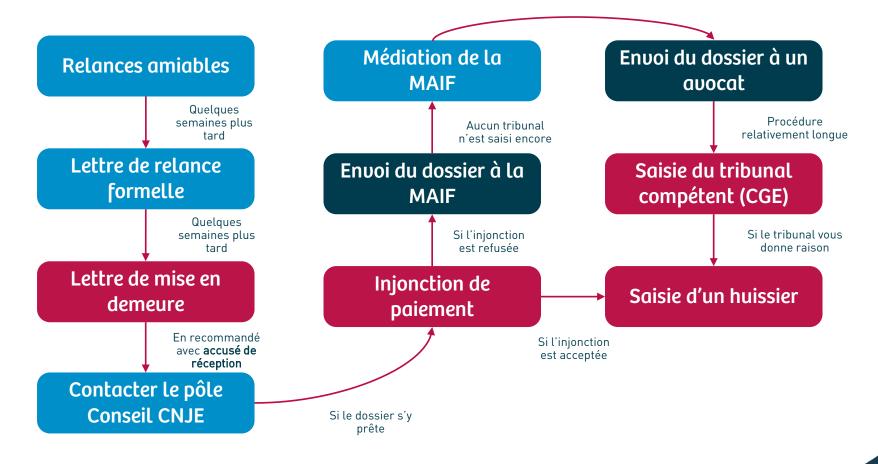


CAS DES RESTAURANTS

En dessous de 150€ TTC, les restaurants ne vous fourniront pas une facture mais une note à laquelle il faudra inscrire les informations de la junior dans le cadre prévu



Processus de relance en cas d'impayé





Des questions?





Atelier l'utilisation de la comptabilité en junior

